

- **12%** des familles doubistes sont des familles monoparentales ;
- **85%** des monoparents sont des femmes ;
- **68%** des monoparents font appel à leur entourage pour différentes formes d'aides ;
- **26%** des enfants de familles divorcées ou séparées voient peu ou jamais le parent avec lequel ils ne vivent pas (32% en France) ;
- **69%** des monoparents ont une activité professionnelle.

### Thèmes de l'enquête

- *Histoire et structure familiale*
- *Vie quotidienne*
- *Le réseau d'aide*
- *Relations parents/enfants après une séparation ou un divorce*
- *Scolarité, loisirs et vacances des enfants*
- *Logement*
- *Emploi et revenus*



## L'Observatoire Départemental de la Famille

Selon le code de l'action sociale et des familles, l'Union Nationale des Associations Familiales et les Unions Départementales des Associations Familiales ont pour missions légales de représenter les familles et de défendre leurs intérêts matériels et moraux devant les pouvoirs publics. La mise en œuvre d'une politique familiale doit tenir compte de l'évolution des familles, de leurs préoc-

cupations dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé... ainsi que des particularités territoriales et du contexte économique.

Soucieuse de prendre en compte les réalités quotidiennes de l'ensemble des familles et d'approfondir ses connaissances du terrain, l'Union Départementale des Associations Familiales du Doubs a créé : l'Observatoire de la famille. Cet outil a

pour vocation de « mieux connaître pour mieux représenter ».

Pour sa première enquête, l'Observatoire de la Famille a choisi d'interroger les familles monoparentales du Doubs sur leur histoire familiale, leurs conditions de vie et les difficultés qu'elles rencontrent. Une famille monoparentale comprend une personne sans conjoint et ses enfants.

## L'enquête familles monoparentales : sa construction

Selon l'INSEE, une étude doit porter sur un échantillon de 1000 individus pour obtenir une marge d'erreur minime. Pour atteindre ce chiffre nous avons envoyé le questionnaire à 5000 familles monoparentales du département. Celles-ci ont été choisies de manière aléatoire parmi les familles allocataires de la CAF et de la MSA. 1356 familles ont répondu, 1000

réponses exploitables ont constitué l'échantillon de l'étude.

Le profil des répondants ne correspond pas exactement à celui de la population du département recensée en 1999 par l'INSEE. Une pondération a donc été effectuée. Elle consiste à reprendre le profil de la population du département à partir des

données du recensement et à redessiner un échantillon en fonction des caractéristiques de la population du département. Cette pondération a été réalisée sur une seule variable, le sexe du monoparent. En effet, sur plusieurs points au niveau régional ou national, la monoparentalité est vécue différemment selon que l'on soit un homme ou une femme.

## Histoire et structure familiale

En augmentation continue, la monoparentalité concernait au recensement de 1999, **17%** des familles françaises et **1** enfant âgé de moins de 25 ans **sur 7**. Dans le Doubs ces moyennes sont plus faibles. La monoparentalité est effective dans seulement **12%** des familles, mais touche tout de même **1** enfant **sur 7**. Aujourd'hui le décès du conjoint n'est plus la principale origine de cette situation familiale. Dans **80%** des

cas, elle est le résultat d'un divorce ou d'une séparation. Le célibat avec enfant est vécu par **10 %** des monoparents. Ces derniers ont pour point commun, leur jeune âge au moment où est survenue cette monoparentalité. En effet, **20%** d'entre eux étaient âgés de moins de 20 ans et **43%** de moins de 25 ans.

La monoparentalité ne constitue cependant qu'une tranche

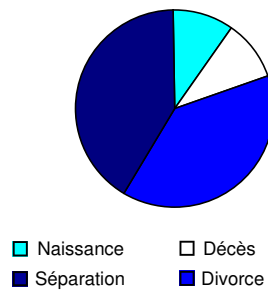
de vie. De durée variable, elle est vécue en moyenne depuis 5,6 ans. Mais elle recouvre de nombreuses réalités puisque en 2005, **17%** des monoparents ne vivent plus en couple depuis moins d'un an et **51%** depuis moins de cinq ans. A l'horizon 2015, l'INSEE prévoit qu'en Franche Comté le nombre de familles monoparentales va augmenter moins vite que par le passé (+8,8% contre +19,7% entre 1990 et 1999)..../...

## Histoire et structure familiale

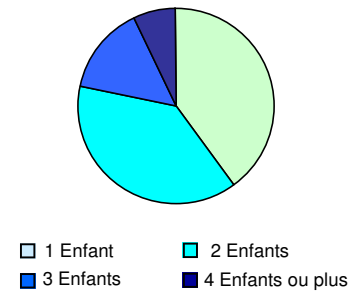
.../... La monoparentalité est souvent vécue pour la première fois. Toutefois, **11%** des monoparents actuels l'ont déjà connu.

Les parents des familles sont souvent des femmes (86% en France et 85% dans le Doubs). Majoritairement composées d'un parent et d'un ou deux enfants âgés de moins de 25 ans, **22%** des familles monoparentales comptent trois enfants et plus. Lorsque la famille compte deux enfants et plus, le parent est souvent veuf ou divorcé.

Répartition des familles monoparentales selon la nature de l'évènement qui a provoqué cette situation



Répartition des familles monoparentales selon le nombre d'enfants



## Vie Quotidienne

### Les difficultés du quotidien

Pour la plupart des monoparents, vivre seuls avec leurs enfants implique de prendre en charge ce que le conjoint assumait et nécessite une nouvelle organisation. Depuis qu'ils assurent seuls le quotidien de leur foyer, **47%** des monoparents accordent plus de temps aux tâches administratives, **41%** aux petits travaux de la maison et **36%** aux tâches ménagères. Un monoparent sur trois consacre davantage de temps à ses enfants, que ce soit pour leur garde (**37%**), leur transport (**35%**) ou leurs devoirs (**28%**). Seuls **13%** des monoparents s'octroient plus de temps personnel.

Toutefois cette nouvelle répartition des temps varie selon la composition de la famille. Les femmes consacrent davantage de temps aux petits travaux de la maison (**43%** des femmes contre **32%** des hommes) et les

hommes aux tâches ménagères (**57%** des hommes contre **32%** des femmes) et aux devoirs de leurs enfants (**37%** des hommes contre **26%** des femmes).

Cette réorganisation familiale génère certaines difficultés. Pour **33%** des monoparents, le plus difficile est de porter seul la responsabilité quotidienne des soucis et des décisions ; **30%** estiment qu'il est difficile de trouver de l'aide matérielle ou financière et pour **27%** des monoparents, assurer les tâches de la vie courante est compliqué.

Les hommes et les femmes connaissent le même type de difficultés. Cependant, les femmes en rencontrent plus pour porter seules au quotidien la responsabilité des soucis et des décisions et les hommes pour les tâches ménagères.

L'exercice d'une activité professionnelle ou non n'a pas d'incidence sur le type de difficultés auquel les monoparents se heurtent. Toutefois, la recherche d'un emploi est plus souvent mal vécue par les inactifs (**40%**) que le fait de s'occuper seul des enfants (**17%**).

Les principales difficultés rencontrées par les monoparents selon leur sexe (part des monoparents en %)

	Homme	Femme	Ensemble
Porter seul au quotidien la responsabilité des soucis et des décisions	31	42	33
Trouver de l'aide morale, matérielle et financière	34	36	30
Assurer seul au quotidien toutes les tâches de la vie quotidienne	38	26	27
Trouver du temps personnel	22	22	24
Assumer seul au quotidien la responsabilité éducative des enfants	26	28	22
Exercer ou rechercher une activité professionnelle	21	24	18
S'occuper seul au quotidien des enfants	23	17	16
Assurer seul au quotidien les déplacements des enfants et les démarches administratives	22	16	15

### Réseau d'aide des familles

Lorsqu'ils se retrouvent seuls au quotidien avec leurs enfants, **44%** des monoparents sollicitent leur entourage plus souvent qu'avant pour les aider et **17%** moins régulièrement. Le changement de situation familiale s'accompagne généralement d'une modification des relations avec

le cercle relationnel pouvant ainsi provoquer leur appauvrissement. Toutefois, ils ne sont que **6%** à ne jamais faire appel à de l'aide extérieure pour assurer les tâches du quotidien. Seuls à assumer leur foyer ce sont surtout les parents d'enfants âgés de moins de 12 ans qui font le

plus appel à de l'aide extérieure, notamment pour leur garde.

La principale source d'aide est la famille, et ce, quelle que soit la tâche à effectuer. **68%** des monoparents font appel à elle, dont **30%** régulièrement. .../...

Comme le souligne le sociologue De Certaines la monoparentalité peut conduire à un renforcement obligé des liens avec sa propre famille.

Le réseau d'aide est surtout exploité pour la garde des enfants (**66%** des familles) et les petits travaux de la maison. **56%** des familles demandent de l'aide pour le

bricolage. Toutefois c'est dans ce domaine qu'il est le plus difficile d'obtenir un appui (**21%**).

## Relations parents/enfants après une séparation ou un divorce

En 2004, les sociologues G. Neyrand et P. Rossi estimaient qu'en France 32% des pères séparés ou divorcés ne voyaient plus leurs enfants et 18% de manière irrégulière. Dans le Doubs, les contacts que les enfants entretiennent avec le parent avec lequel ils ne vivent pas, sont également marqués par cette carence. **26%** des enfants ne le voient jamais ou très peu. Mais ceci varie selon l'âge de l'enfant. Les enfants en bas âge ont des contacts réguliers avec leur autre parent. Avec l'adolescence, ceux-ci semblent diminuer, et ce phénomène s'accroît avec la majorité. Il paraît difficile de maintenir un lien lorsque l'on ne vit pas ensemble au quotidien.

La fréquence des contacts parents/enfants dépend également du respect des obligations parentales concernant les moyens de subsistance. En effet, **69%** des enfants dont la famille perçoit une pension alimentaire ont des liens réguliers avec leur autre parent contre **49%** des enfants dont la famille n'en reçoit pas.

D'autre part lorsque la famille perçoit l'Allocation de Soutien Familial (ASF), les enfants sont moins en relation avec leur autre parent que lorsque les familles n'en bénéficient pas.

Après une séparation ou un divorce, peu nombreux sont les parents à ne pas avoir de

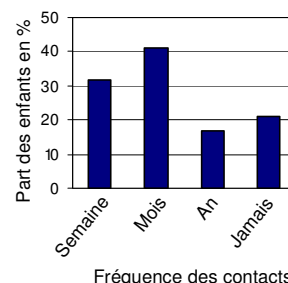
difficultés pour prendre des décisions communes avec leur ancien conjoint pour leurs enfants. Le principal sujet de discord est l'argent, quelle soit l'âge de la monoparentalité. La persistance de ces difficultés peut avoir plusieurs origines : la recomposition familiale, la fixation de la pension alimentaire en fonction des revenus du parent et non des besoins de l'enfant...

Afin de régler certains désaccords, **35%** des familles séparées ou divorcées savent qu'elles peuvent recourir aux services de médiation familiale ; **12%** des familles y ont déjà fait appel.

Part des monoparents qui demandent de l'aide pour ... (en%)

	Part des monoparents
Garde des enfants	66
Petits travaux de la maison	56
Conduite des enfants à l'école et à d'autres activités	35
Démarches administratives	26
Aide aux devoirs des enfants	19
Tâches ménagères	11

Fréquence à laquelle les enfants ont des contacts avec leur autre



Services utilisés par les monoparents (en %)

	Ensemble
Centre médico psychologique	29
Psychologue libéral	18
Services sociaux	34

Part des monoparents face à une situation procédurale (en %)

	Ensemble
Juge des affaires familiales	29
Juge des enfants	6
Services de protection de l'enfance	10

Domaines de désaccord entre les parents

	Part des monoparents (en %)
Finances	63
Responsabilité parentale	27
Loisirs et activités des enfants	16
Scolarité des enfants	15
Lieu de résidence et partage des temps de vie	15
Santé des enfants	8
Autres	2

## Scolarité, loisirs, vacances

### Scolarité des enfants

Dans le département, **61%** des monoparents estiment qu'il est plus difficile de soutenir ses enfants dans leur scolarité lorsque l'on vit seul. L'INSEE soulignait en 1994,

que l'aide parentale au travail scolaire était plus soutenue chez les couples que chez les familles monoparentales. Cependant, c'est l'aspect

financier qui empêcherait **81%** des monoparents de soutenir leurs enfants dans la poursuite de leurs études après le bac.

### Loisirs et vacances des enfants

Dans **52%** des familles monoparentales, les enfants n'exercent pas d'activités au sein d'un club ou d'une association. Comme dans les familles comprenant un couple, le niveau d'étude est déterminant pour l'utilisation de ces services : **54%** des familles dont le monoparent a un niveau d'étude inférieur au bac, n'inscrivent pas leurs enfants à ces activités contre **38%** des familles dont le

parent possède un diplôme supérieur ou égal au bac. Le niveau de revenus du foyer conditionne également la pratique d'une activité de loisir, d'ailleurs **44%** des familles dont les enfants ne sont pas adhérents d'une association estiment leur coût trop onéreux. Cependant en grandissant, les enfants ont de moins en moins de motivations pour s'investir dans ce type d'activités.

L'utilisation des centres de loisirs que ce soit le mercredi ou durant les vacances scolaires est également dépendante de l'âge. A partir de 7 ans, nombreux sont les enfants à n'avoir pas envie de s'y rendre. De ce fait, **9%** des familles inscrivent leurs enfants le mercredi et **27%** pendant les vacances scolaires. Un sondage du CSA sur l'utilisation de ces services indiquait en 1999 que les

âgés de 8 à 14 ans préfèrent se retrouver entre copains que d'aller au centre de loisirs.

**47%** des familles monoparentales ne partent pas en vacances. Toutefois, il n'y a que dans **24%** de ces familles que les enfants restent chez eux. Comme pour les autres ménages français la première raison de non départ en vacances est le manque d'argent .../...

/... Les aides aux vacances sont perçues par **60%** des familles. Pour **39%** d'entre elles, ne plus recevoir ces aides priverait leurs enfants de vacances.

**Raisons pour lesquelles les monoparents n'inscrivent pas leurs enfants en centre de loisirs pendant les vacances selon l'âge des enfants (en %)**

	0-3 ans	4-6 ans	7-12 ans	13-17 ans
Manque d'envie des enfants	11	30	53	55
Enfants s'estimant trop âgés	4	2	17	44
Parents estimant leurs enfants trop jeunes	62	12	0	0
Manque d'intérêt pour les activités	5	7	5	3
Activités trop onéreuses	17	39	38	29
Centre trop éloigné du domicile	4	10	10	7
Méconnaissance des centres	9	12	7	6
Autre	3	10	8	3

## Logement

Les familles monoparentales du Doubs sont proportionnellement moins nombreuses que leurs homologues françaises à vivre à la campagne (3 familles sur 10 dans le Doubs contre 4 sur 10 en France). Ainsi, 7 familles sur 10 habitent un appartement contre 6 familles monoparentales françaises. Les conditions dans lesquelles les familles se sont constituées, expliquent qu'elles sont 2 fois moins nombreuses à être propriétaires de leur logement (25%) que l'ensemble des ménages du Doubs (54%).

Disposant plus souvent que les couples d'aides au logement, **52%** des locataires habitent en secteur HLM contre **40%** des ménages locataires. En 2002, les HLM du Doubs estimaient que **14%** de leurs occupants étaient des familles monoparentales.

Ce changement de situation familiale a nécessité dans **61%** des cas un déménagement. **53%** des familles qui ont déménagé, ont rencontré des difficultés pour se reloger. Compte tenu des difficultés actuelles du marché

immobilier, le prix des loyers et le manque d'offre en sont les principales causes. Toutefois **29%** se sont retrouvées face à des propriétaires peu conciliants à l'égard de leur situation familiale et **32%** ont eu des difficultés faute de garantie.

Face aux obligations de la vie quotidienne les monoparents cherchent à s'installer à proximité de leur emploi, de leur famille et des services. Cependant, **28%** des familles qui ont déménagées ont choisi leur logement pour répondre à une situation d'urgence.

Selon l'INSEE les familles monoparentales consacrent une part deux fois plus importante de leurs revenus à leur logement et à leur chauffage que les couples avec enfants. Dans le département, **30%** des familles consacrent plus de 30% de leur budget à leur habitation. De ce fait, **42%** des familles ont déjà rencontré des difficultés financières pour conserver leur logement. Les dispositifs d'aides pour payer les loyers et les charges ou accéder au logement sont connus par un peu moins de 2 monoparents sur 10.

## Emploi

Selon l'INSEE, les mères sans conjoint sont plus présentes sur le marché de l'emploi que celles en couple. Dans le département, **69%** des monoparents exercent une activité professionnelle dont **47%** à temps plein. L'activité des monoparents est influencée

par l'âge des enfants. **53%** des monoparents qui ont des enfants âgés de moins de 3 ans, sont sans emploi alors qu'ils ne sont plus que **35%** lorsqu'ils ont des enfants scolarisés en maternelle. La garde des enfants est un frein à l'emploi pour **45%**

des inactifs. Ces derniers évoquent dans **82%** des cas des frais de garde trop lourds.

**29%** des monoparents ne travaillent pas. La fin de leur contrat avec une entreprise est la principale raison de cette situation.

## Revenus

La principale source de revenus des familles monoparentales est le salaire. A cela s'ajoutent les aides publiques pour **48%** des familles et les pensions alimentaires pour **51%** d'entre elles. Seules **9%** des familles n'ont jamais de difficultés financières pour assurer leurs dépenses courantes et **41%** en rencontrent souvent. D'ailleurs la CAF de

Besançon soulignait en 2000 que ses allocataires vivant seuls avec un plusieurs enfants étaient plus touchés par la pauvreté que ceux vivant en couple.

La perception d'un salaire ne les rend pas moins vulnérables, puisque **36%** des monoparents qui exercent une activité professionnelle ont

souvent des difficultés financières. Pour combler ces déficits budgétaires **70%** des monoparents ont déjà demandé une aide financière à leur entourage et **32%** une aide alimentaire ou vestimentaire. Pour les aider, les monoparents se tournent principalement vers leur famille et les services publics.

**Faits à l'origine de la non activité des monoparents**

	Part des monoparents (en %)
Fin de contrat de travail ou licenciement	42
Education et garde des enfants	32
Problèmes familiaux	13
Maladie	11
Retraite	14
Autre	1

**Revenus des familles monoparentales selon le nombre d'enfants (en %)**

Niveau de revenus	Ensemble des familles
Moins de 763 €	20
De 763 € à 1068 €	29
De 1068 € à 1525 €	31
De 1525 € à 2287 €	15
De 2287 € à 3049 €	3
Plus de 3049 €	1
Non répondants	1

*Note : toutes les données des figures sont issues de l'enquête. Les non réponses sont incluses dans les calculs*